

Direction générale des services

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

2021-DRH-30312

Nouméa, le 9 décembre 2021

**CIRCULAIRE D'INSCRIPTION
CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES LIEUTENANTS DU
CADRE DES SAPEURS-POMPIERS DE NOUVELLE-CALEDONIE - ANNEE 2021**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie organise un concours interne pour le recrutement dans le corps des lieutenants du cadre des sapeurs-pompiers de Nouvelle-Calédonie en vue de pourvoir 3 postes.

CONDITIONS

Les candidats à ce concours doivent, au 1^{er} janvier 2021 :

- être sapeurs-pompiers non-officiers relevant du présent statut,
- justifier de 4 ans de services effectifs en cette qualité,
- être âgés de quarante ans au plus. Cette limite d'âge peut être reculée :

1- Sans toutefois dépasser cinq années :

- du temps passé sous les drapeaux au titre du service militaire légal, d'une période de mobilisation ou d'un engagement pour la durée de la guerre ;
- d'une année par enfant à charge ;
- du temps passé au service d'une administration publique ;
- du temps de service accompli en qualité de sapeur-pompier volontaire.

2- Sans toutefois dépasser dix années en faveur des sapeurs-pompiers volontaires justifiant de cinq ans de services effectifs dans un centre de secours en Nouvelle-Calédonie.

Les points 1 et 2 ne se cumulent pas.

MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Sous peine de non prise en compte, le dossier d'inscription doit être, au plus tard le **30 décembre 2021 à 16H00** (le cachet de la poste faisant foi) :

1° déposé à l'accueil au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWÉ, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa **les après-midi entre 12h30 et 16h**

ou

2° transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service recrutement – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

Candidat en situation de handicap

Les candidats en situation de handicap peuvent composer dans des conditions compatibles avec leurs moyens physiques. Pour ce faire, ils doivent accompagner leur demande d'inscription au concours d'un certificat médical précisant les mesures particulières à mettre en œuvre.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS LES DELAIS IMPARTIS SERA REFUSE

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 30 DECEMBRE 2021 à 16H00

Pour le président du gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie et par délégation


Karl CHALIÉ
Chef du service recrutement
de la direction des ressources humaines et
de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie

DESTINATAIRES :

- Mesdames et Messieurs les maires des communes
- Messieurs les présidents des assemblées des provinces îles Loyauté, Nord et Sud
- Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics de l'Etat et de la Nouvelle-Calédonie
- Monsieur le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



**CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS
DES LIEUTENANTS DU CADRE DES SAPEURS-POMPIERS DE
NOUVELLE-CALEDONIE - ANNEE 2021**

PIECES A FOURNIR

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée,
- deux vignettes de concours à 500 F.CFP ou une vignette de concours à 1000 F.CFP, à se procurer auprès des bureaux de poste de la Nouvelle-Calédonie, de la paierie du Territoire (Centre-Ville – Nouméa) ou des paieries de Koné, Poindimié ou La Foa (*les vignettes devront être collées sur le dossier d'inscription à l'emplacement prévu à cet effet*),
- une enveloppe timbrée à 180 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat (*si vous ne souhaitez pas recevoir votre convocation par mail*),
- une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- un curriculum Vitae,
- **Si vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'un aménagement prévu par la réglementation en matière de concours, vous devez fournir :**
 - une copie de la carte délivrée par la commission leur reconnaissant le statut de travailleur handicapé,
 - le certificat médical ci-joint à faire compléter et signer par un médecin ou une notification de la CRHD précisant les aménagements d'épreuves, dont pourraient bénéficier le candidat

MODALITES PARTICULIERES DE DEROULEMENT DES EPREUVES EN FAVEUR DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les aménagements possibles en faveur des personnes en situation de handicap (à préciser par le médecin ou la CRHD)

➤ pour les épreuves écrites, il est possible :

- d'organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale
- de majorer le temps de composition d'un tiers
- en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée
- concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel
- en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➤ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

- d'octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve
- de prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➤ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

- pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite



CERTIFICAT MEDICAL

(à compléter et à signer par un médecin si vous êtes en situation de handicap et si vous souhaitez un aménagement d'épreuve)

Je soussigné(e), Docteur _____

Certifie que, le handicap de : Monsieur Madame

Nécessite le(s) aménagement(s) suivant(s) :

➤ pour les épreuves écrites :

organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale

majorer le temps de composition d'un tiers

en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée

concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel

en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➤ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve

prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➤ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite

*Date, signature et cachet du
médecin*

FICHE D'INSCRIPTION
CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS
LE CORPS DES LIEUTENANTS DU CADRE DES SAPEURS-
POMPIERS DE NOUVELLE-CALÉDONIE - ANNEE 2021

2 vignettes à 500f
 ou
 1 vignette à 1000f
 à coller ici

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 30 DECEMBRE 2021 à 16 H 00

MODALITE DE DEPOT

Cette demande d'inscription dûment remplie et signée devra être :

1° retournée à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie - Service recrutement - B.P. M2 – 98849 Nouméa cedex,

ou

2° déposée à l'accueil - rez-de-chaussée - de l'Immeuble Jacques IEKAWÉ 18, avenue Paul Doumer, Nouméa - les après-midi entre 12h30 et 16h.

NB : il vous appartient d'informer votre hiérarchie de votre inscription à ce concours.

RENSEIGNEMENTS

<p> <input type="radio"/> M <input type="radio"/> Mme N° CAFAT : _/ _/ _/ _/ _/ _/ </p> <p> Nom d'usage : Nom de naissance : Prénom : Né(e) le : Lieu de naissance : </p> <p> Lieu de domicile habituel : n° rue Commune : code postal : _/ _/ _/ _/ _/ </p> <p> Adresse postale : B.P. : _/ _/ _/ _/ _/ code postal : _/ _/ _/ _/ _/ </p> <p> Tél. : _/ _/ _/ _/ _/ ou _/ _/ _/ _/ _/ </p> <p> E-Mail : _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ </p>	<p><u>Renseignements administratifs :</u></p> <p>Grade actuel : depuis le : _/ _/ _/ _/ _/ _/</p> <p>Service : Adresse : B.P. _/ _/ _/ _/ _/ Code postal : _/ _/ _/ _/ _/</p> <p>Tél : _/ _/ _/ _/ _/ _/</p> <p>Position à la date de clôture des inscriptions :</p> <p> <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> congé longue durée ou longue maladie <input type="checkbox"/> autres (à préciser) : </p>
<p> Etes-vous en situation de handicap : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si vous avez coché oui, avez-vous besoin d'un aménagement : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>(certificat médical à joindre si demande d'aménagement)</i> </p>	<p style="text-align: center;">Centre d'examen souhaité :</p> <p> <input type="checkbox"/> NOUMEA <input type="checkbox"/> KONE <input type="checkbox"/> LIFOU </p> <p> Souhaitez-vous recevoir votre convocation par mail : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non </p>
<p> Je reconnais avoir été averti : - qu'en cas de réussite à l'examen, ma nomination ne pourra être prononcée que si je remplis les conditions statutaires exigées pour me présenter à cet examen - que toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission à l'examen </p>	<p style="text-align: center;"><i>Signature du candidat</i></p>

✂ -----
RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE
 Concours interne ouvert à compter du 29 janvier 2022 - Lieutenant – Cadre des sapeurs-pompiers de NC

NOM - PRENOM :

EMPLOYEUR :

NB : **une convocation vous sera adressée.** En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.60.55 - section concours 2.

Visa de la DRHFPNC

**EPREUVES DU CONCOURS INTERNE D'ACCES AU CORPS DES
 LIEUTENANTS DU CADRE DES SAPEURS-POMPIERS DE
 NOUVELLE-CALEDONIE**

	Coefficient	Durées
I- Epreuves écrites d'admissibilité		
1 ^o Rédaction d'une note administrative à partir des éléments d'un dossier technique portant sur un cas concret professionnel, permettant d'apprécier les qualités de compréhension et d'expression du candidat, ses capacités d'analyse et de synthèse, ses facultés à argumenter et à soutenir des propositions	2	4H
2 ^o Des réponses à un questionnaire à choix multiples permettant d'apprécier les connaissances de culture générale du candidat ainsi que celles relatives à la sécurité civile et la gestion des risques, la sécurité et l'environnement	1	1H30
II- Epreuve d'admission		
1 ^o Entretien avec le jury ayant pour point de départ une présentation du candidat, de son expérience professionnelle et des compétences qu'il a acquises. Cet exposé est suivi d'une conversation avec le jury visant à apprécier, le cas échéant sous forme d'une mise en situation professionnelle, la capacité du candidat à analyser son environnement professionnel et à résoudre les problèmes techniques ou d'encadrement les plus fréquemment rencontrés par un lieutenant de 1 ^{ère} classe Cette épreuve est destinée à permettre au jury d'apprécier l'expérience professionnelle, la motivation et l'aptitude du candidat à exercer les missions dévolues au grade de lieutenant de 1 ^{ère} classe.	3	20 minutes (dont 5 mn de présentation)

Une note inférieure à 5/20 à l'une des épreuves écrites et orales est éliminatoire.
 Pour être admis, un candidat doit obtenir au moins 10/20 de moyenne à l'ensemble des épreuves écrites et orales,
 sans note éliminatoire.

LIEUTENANT DU CADRE DES SAPEURS-POMPIERS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Catégorie B

Fonctions :

- coordonnent et dirigent les personnels et les moyens engagés dans toutes les missions dévolues aux services d'incendie et de secours
- participent aux activités de formation
- se voient confier des tâches de gestion administrative et technique du service d'incendie et de secours auprès duquel ils sont affectés
- peuvent exercer les fonctions de chef de centre de secours, de groupe et de garde sous réserve de détenir les unités de valeur afférentes

